

COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE



www.coe.int/cdcj

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

LE COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE

Depuis sa création en 1963, le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) a élaboré un grand nombre – et en un large éventail – de normes contraignantes ou non contraignantes dans le domaine du droit public et du droit privé destinées à aider les États membres du Conseil de l'Europe à répondre aux défis des sociétés en rapide évolution, que ceux-ci concernent les tribunaux et le système judiciaire, l'accès à la justice, l'administration publique, ou les entreprises privées, la protection des personnes, la famille, la société civile.

■ Avec un apport à ce jour de 60 conventions et 90 recommandations, résolutions ou lignes directrices, le CDCJ, en tant que comité directeur, contribue substantiellement aux réformes judiciaires au niveau paneuropéen. Parmi ses principales réalisations les plus récentes :

État de droit

- ▶ **Lobbying** – Recommandation du Comité des Ministres relative à la réglementation juridique des activités de lobbying dans le contexte de la prise de décision publique (CM/Rec(2017)2)
- ▶ **Lanceurs d'alerte** – Recommandation du Comité des Ministres sur la protection des lanceurs d'alerte (CM/Rec(2014)7)
- ▶ **ONG** – Recommandation du Comité des Ministres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe (CM/Rec(2007)14)

Système judiciaire

- ▶ **Indépendance** – Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (2016)
- ▶ **Ministère public** – Recommandation du Comité des Ministres sur le rôle du ministère public en dehors du système de justice pénale (CM/Rec(2012)11)
- ▶ **Juges** – Recommandation du Comité des Ministres sur les juges : indépendance, efficacité et responsabilités (CM/Rec(2010)12)

Droit civil et droit administratif

- ▶ **Assistance judiciaire** – Lignes directrices du Comité des Ministres sur l'efficacité et l'efficacé des systèmes d'assistance judiciaire dans les domaines du droit civil et du droit administratif (2021)
- ▶ **Règlement en ligne des litiges** – Lignes directrices du Comité des Ministres sur les mécanismes de règlement en ligne des litiges dans les procédures judiciaires civiles et administratives (2021)

- ▶ **Preuves électroniques** – Lignes directrices du Comité des Ministres sur les preuves électroniques dans les procédures civiles et administratives (2019)
- ▶ **Administration publique** – Recommandation du Comité des Ministres relative à une bonne administration (CM/Rec(2007)7)
Manuel «L'Administration et vous» (2018)

Droit de la famille et droits de l'enfant

- ▶ **Adoption** – Convention européenne en matière d'adoption des enfants (révisée) (STCE n° 202)
- ▶ **Justice adaptée aux enfants** – Lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants (2010)
- ▶ **Déménagement de l'enfant** – Recommandation du Comité des Ministres relative à la prévention et à la résolution des conflits sur le déménagement de l'enfant (CM/Rec(2015)4)

Nationalité

- ▶ **Nationalité et obligations militaires** – Convention européenne sur la nationalité (STCE n° 166)
- ▶ **Apatridie** – Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention des cas d'apatridie en relation avec la succession d'États (STCE n° 200)
- ▶ **Enfants** – Recommandation du Comité des Ministres sur la nationalité des enfants (CM/Rec(2009)13)

DOMAINES D'INTÉRÊT ACTUELS POUR LE CDCJ

Profession d'avocat

- ▶ Les avocats jouent un rôle central dans l'administration de la justice, la défense des droits humains, de la démocratie et de l'Etat de droit. Puisque, tant sur le plan individuel que sur le plan institutionnel, ils sont de plus en plus souvent la cible d'attaques de toutes sortes, le CDCJ travaille à l'élaboration d'un instrument juridique qui vise à renforcer la protection de la profession d'avocat en établissant des normes minimales à cette fin.

État de droit

- ▶ Le CDCJ contribue activement aux travaux du Conseil de l'Europe sur l'Etat de droit. Le CDCJ a procédé à un examen de la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia) pour la période 2016 à 2021, à la suite de quoi il a décidé d'entreprendre des examens thématiques ciblés réguliers afin d'échanger des points de vue et de répondre aux lacunes identifiées, aux défis et aux développements connexes dans les États membres dans ce domaine.

Droit de la famille et droits de l'enfant

- ▶ Le CDCJ, en coopération avec le Comité directeur pour les droits de l'enfant, prépare actuellement deux recommandations et des outils de mise en œuvre connexes visant à fournir des orientations sur la manière de faire respecter et de protéger les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement.

Droit de la migration, y compris justice adaptée aux enfants, accès à la nationalité et apatridie

- ▶ Le CDCJ va publier un guide à l'intention des praticiens sur la rétention administrative des migrants et des demandeurs d'asile pour soutenir la mise en œuvre des normes internationales existantes dans ce domaine. Il poursuivra aussi, en étroite coopération et en consultation avec les organisations et réseaux internationaux et européens pertinents, ses travaux destinés à prévenir et à lutter contre l'apatridie et à favoriser l'accès des enfants à la nationalité, notamment en fournissant des orientations sur les procédures adaptées aux enfants dans les questions de droit administratif et de droit de la migration et en ce qui concerne l'assistance et la représentation juridiques.

Information sur le droit étranger

- ▶ Le CDCJ promeut la mise en œuvre de la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 62) et de son protocole additionnel (STE n° 97), en examinant leur application par les Etats Parties et en considérant toute autre mesure visant à renforcer la coopération internationale entre eux aux fins d'échange d'informations sur leurs législations et procédures dans les domaines civil et commercial, sur leur organisation judiciaire, ainsi que sur le droit matériel et procédural dans le domaine pénal et les lois sur l'exécution des mesures pénales.

Réformes du droit public et du droit privé et intégration de la dimension de genre

- ▶ Le CDCJ va publier un guide pratique à l'intention des agents publics impliqués dans les réformes juridiques dans les domaines du droit public ou du droit privé. Le guide a pour but d'aider les décideurs politiques et les agents publics dans leurs tâches quotidiennes et à déterminer si la loi en cours d'examen est susceptible de renforcer ou de réduire l'égalité de genre et de prévenir la discrimination.

Accès aux origines

- ▶ Le CDCJ a approuvé en 2022 une « Etude comparative relative à l'accès aux origines des personnes conçues par don de gamètes ». Il a décidé d'élaborer une recommandation énonçant des principes et des mesures visant à garantir l'accès des personnes conçues par don à leurs origines, et entend engager ce travail dans le prochain programme d'activités.

LE COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE (CDCJ)

Mission

■ Le CDCJ est un comité directeur intergouvernemental placé sous l'autorité du Comité des Ministres, l'instance statutaire de décision du Conseil de l'Europe composée des ministres des Affaires étrangères des 46 États membres. C'est le point de référence clé pour toutes les questions de droit civil et de droit administratif dans les domaines du droit public et du droit privé, et il est chargé d'élaborer des normes et de faciliter la coopération entre les États membres dans ces domaines, d'élaborer des propositions d'instruments juridiques contraignants ou non contraignants et d'apporter, sur demande, ses conseils et son expertise quant à leur mise en œuvre. Il rend compte directement au Comité des Ministres de son travail et des priorités futures pour l'Organisation.

Composition

■ Le CDCJ rassemble des représentants de tous les États membres du Conseil de l'Europe, venant principalement des ministères de la Justice. Au sein de leur administration, les membres du CDCJ occupent le rang le plus élevé et ont des responsabilités pour la planification, l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de tous les éléments des politiques gouvernementales au niveau national qui sont du ressort du comité.

Méthodes de travail

■ Le CDCJ se réunit deux fois par an dans le cadre de réunions plénières au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg. Ses travaux sont réalisés, avec le soutien de son Secrétariat, en réunions plénières et par des groupes de travail de spécialistes ou des comités subordonnés d'experts. Les membres du CDCJ représentent leurs autorités nationales, apportent leur expertise personnelle aux travaux, et collaborent collectivement au sein du comité. Un bureau de sept membres garantit le bon déroulement des travaux du comité dans l'intervalle des réunions plénières.

INFORMATIONS

Secrétariat du Comité européen de coopération juridique (CDCJ)

Conseil de l'Europe
Direction générale des droits humains
et de l'État de droit
Division de la coopération juridique
Avenue de l'Europe
67075 Strasbourg Cedex
FRANCE

e-mail: DGI-CDCJ@coe.int

Site internet: www.coe.int/cdcj



www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE